Jean-Baptiste André Godin à la Société anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Marcinelle et Couillet, 20 mars 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Société anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Marcinelle et Couillet *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (317)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à la Société anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Marcinelle et Couillet, 20 mars 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26928

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26928?context=pdf

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction20 mars 1849
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireSociété anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Marcinelle et Couillet
Lieu de destinationCouillet (Belgique)

Description

RésuméApprovisionnement en fonte des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire : Godin répond à la lettre du directeur-gérant des fourneaux en date du 7 mars 1849 sur la manière de conclure l'abandon d'une livraison de fonte sans versement de dommages et intérêts.

Mots-clés

Conflit, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Fonte

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomSociété anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Marcinelle et Couillet
GenreNon pertinent
Pays d'origineBelgique
ActivitéIndustrie (grande)
BiographieSociété créée en 1835 pour exploiter des hauts-fourneaux à Couillet (Charleroi, Belgique).
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/06/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26928?context=pdf

1849
Arras
mars 16

Monsieur, parquet Robillard
en réponse à votre dernière je viens vous
dire que votre compte a été crédité suivant
votre désir de la somme de fr 225.45
sauf bonne fin pour votre remise je ne prends
nullement malgré cela l'engagement de vous livrer
des fagots à 60 sous ½ Philip mais à 50
la position de M. Bertrand est très
gênée mais je crois qu'il vous paiera
agréez M. m. & S

Coublet
20 mars

Monsieur le Directeur Gérant des fournaux
votre lettre du 7 courant me semble
contenir dans ses termes l'intention de négliger
la livraison des fontes que vous devez me fournir
je ne suis point d'avis qu'il me soit y avoir lieu à des dommages et intérêts dans une
semblable manière de se libérer de ses engagements
en conséquence j'ai jugé convenable de requérir
de M. le président de notre tribunal l'ordonnance
d'une saisie et arrêt sur la somme pour
laquelle vous venez de me faire présenter un
mandat que j'ai du refuser de payer cela
en vue d'obtenir l'expédition prochaine des fontes
que vous avez à me livrer
vous me ferez plaisir en me fixant d'une
manière plus explicite sur la manière dont vous
voulez terminer cette affaire
agréez

Paris
23

Messieurs et amis (aux Gérants de la Démocratie
je vous prie d'abonner pour six mois au n° 1
de Bretagne M. Millet agrégé, à Guingamp
vous en porterez les 4 francs au débit de
mon compte de librairie qui doit se balancer
en ce moment en ma faveur par fr 32.45
veuillez me dire si nous sommes d'accord
et agréez mes salutations fraternelles

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26928?context=pdf